



Communiqué de presse

Informations : +41 61 280 8188
press@bis.org
www.bis.org

30 juin 2020

Face à une crise sans précédent, les banques centrales sont une force de stabilisation – BRI

- Les banques centrales ont, avec les autorités budgétaires et prudentielles, joué un rôle essentiel dans la réponse coordonnée à la crise du Covid-19.
- Leur rôle de prêteur en dernier ressort a évolué à mesure qu'elles cherchaient à atténuer l'impact du choc sur l'économie.
- La crise de liquidité laissant place à une crise de solvabilité, les gouvernements devront prendre les commandes afin de promouvoir une reprise solide et durable.

Les banques centrales ont joué un rôle clé dans la réponse inédite à la crise du Covid-19 durant la phase aiguë de la pandémie, en collaborant avec les autorités budgétaires pour amortir le choc économique et financier et soutenir les entreprises et les travailleurs, indique la Banque des Règlements Internationaux (BRI) dans l'édition 2020 de son *Rapport économique annuel*.

Dans sa publication phare, la BRI analyse la réponse des banques centrales au coup d'arrêt brutal donné à l'économie mondiale pour éviter une catastrophe sanitaire. Le *Rapport* examine en détail la manière dont les banques centrales, face à cette crise d'une nature particulière, se sont dotées de nouveaux outils afin de stabiliser le système financier et l'économie. Il montre comment le rôle de prêteur en dernier ressort des banques centrales a connu une nouvelle évolution importante, conduisant ces dernières à apporter des fonds au secteur privé non bancaire et, dans les économies de marchés émergentes, à intervenir sur les marchés d'actifs en monnaie locale.

« Cette pandémie est l'événement marquant d'une génération », a déclaré Agustín Carstens, le Directeur général de la BRI. « Les banques centrales ont réagi vite et avec force et, en stabilisant le système financier pour préserver le flux de crédit, ont empêché qu'un effondrement financier ne s'ajoute aux difficultés des



entreprises et des ménages. Ces interventions d'urgence devraient jeter les bases de la reprise une fois levées les mesures de confinement. Néanmoins, malgré ces efforts, l'incertitude pourrait peser sur la demande globale et sur le rythme de la reprise. »

Un autre aspect important de la réponse des banques centrales a tenu à leur utilisation, en tant qu'organes de régulation et de contrôle, d'outils prudentiels visant à maintenir le flux de crédit bancaire à destination des entreprises et des ménages. Elles ont ainsi assoupli de manière temporaire certaines exigences de fonds propres et de liquidité et encouragé les banques à faire librement usage de leurs volants de fonds propres.

« Fait remarquable, la politique prudentielle a contribué de manière décisive à soutenir le crédit à l'économie et à empêcher les banques de réduire leur levier », a observé Claudio Borio, Chef du Département monétaire et économique de la BRI.

Le *Rapport* indique que dans sa prochaine phase, la crise, après avoir concerné la liquidité – l'objectif étant alors de garantir que les entreprises disposent d'une trésorerie suffisante pour fonctionner – portera sur la solvabilité, la viabilité à long terme de nombreuses entreprises étant mise à l'épreuve. La solidité de la reprise dépendra de la manière dont la pandémie évolue et de l'ampleur des dommages économiques qu'elle aura laissés dans son sillage. Les ressources se détournant des secteurs en contraction au profit des secteurs en développement, une restructuration de la dette sera nécessaire.

« Les banques centrales ont pleinement conscience des défis qui s'annoncent, les perspectives de l'économie mondiale demeurant très incertaines », a ajouté M. Carstens. « Certains de ces défis sont extérieurs à leur mandat. À elle seule, la politique monétaire ne peut pas être le moteur de la croissance. Il sera nécessaire de maintenir la politique budgétaire sur une trajectoire durable au moyen d'un assainissement en temps opportun. »

Note aux rédacteurs :

Un chapitre spécial sur les banques centrales et les paiements à l'ère numérique a été publié le 24 juin.

Le *Rapport annuel*, publié aujourd'hui lui aussi, revient sur les grandes dates qui ont fait l'histoire de la BRI au cours des 90 dernières années, sur sa réponse à la crise du coronavirus, sur l'ouverture de trois Centres rattachés à son Pôle d'innovation et d'une salle de marché dans son bureau de représentation pour les Amériques et sur sa contribution à la lutte contre le changement climatique.

À propos de la BRI :

La BRI a pour mission d'assister les banques centrales dans leurs efforts en faveur de la stabilité monétaire et financière, de favoriser la coopération internationale en la matière et d'agir en tant que banque des banques centrales.